

Ministry of Education**Ministère de l'Éducation**Student Support and Field
Services DivisionDivision du soutien aux élèves
et des services régionaux315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8315, rue Front Ouest
Toronto (Ontario) M7A 0B8

le 11 mars 2022

Le ministère de l'Éducation remercie la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) pour son rapport d'enquête *Le droit de lire*. Ce rapport met en lumière les principaux défis auxquels sont confrontés les élèves ayant des difficultés en lecture et leurs familles, en particulier les élèves ayant des troubles de lecture ou de dyslexie et d'autres handicaps, les élèves issus de milieux à faibles revenus ainsi que les élèves autochtones, noirs et racisés.

Nous reconnaissons que le fait qu'apprendre à lire est essentiel pour réussir à l'école et dans la vie. L'examen de ce rapport exhaustif nécessite temps et réflexion. Nous consulterons des parties prenantes du secteur de l'éducation, des parents, des tutrices et tuteurs et des partenaires autochtones, et travaillerons avec des experts clés afin que chaque élève, y compris les élèves ayant des troubles d'apprentissage, soit soutenu pour apprendre à bien lire.

Selon l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation, dans l'ensemble de la province de l'Ontario, environ 25 % des élèves de 3^e année n'ont pas atteint les normes provinciales en lecture et 30 % n'ont pas atteint les normes provinciales en écriture en 2018-2019.

L'amélioration est insuffisante, car au moins un élève sur quatre n'atteint toujours pas la norme provinciale en matière de lecture et d'écriture. Les perturbations de l'apprentissage causées par la pandémie de COVID-19 ont créé un besoin supplémentaire de soutiens à la récupération de l'apprentissage, en particulier pour les élèves confrontés à des obstacles additionnels.

Le gouvernement prend des mesures immédiates pour améliorer les compétences des élèves en littératie et entreprend des réformes à plus long terme pour moderniser la manière dont la lecture est enseignée et évaluée dans les écoles, en mettant l'accent sur la phonétique. Le plan de l'Ontario visant à améliorer les résultats en littératie et à soutenir la récupération de l'apprentissage comprend les éléments suivants :

- La révision du programme-cadre Language (anglais) au palier élémentaire et du cours d'anglais de 9^e année, basée sur des approches scientifiques fondées sur des données probantes mettant l'accent sur l'enseignement direct, explicite et systématique et sur l'élimination des références non scientifiques à l'apprentissage par l'enquête ou la découverte, y compris le modèle des trois systèmes d'indices, d'ici 2023.

- La révision du programme-cadre de français du palier élémentaire, du programme d'actualisation linguistique en français (ALF), du programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) et du cours de français de 9^e année d'ici septembre 2023.
- La publication, au printemps 2022, d'un guide fondé sur des données scientifiques à l'intention du personnel enseignant, qui soutiendra l'enseignement efficace de la lecture au primaire.
- La collaboration avec les partenaires, y compris les facultés d'éducation, sur le perfectionnement professionnel des enseignantes et enseignants afin de s'assurer qu'ils apprennent des méthodes d'enseignement de la lecture fondées sur des données probantes.
- L'élaboration d'un programme d'intervention en lecture en langue française.
- La communication avec les parents, les tutrices et tuteurs, et les partenaires du secteur sur une intervention à plus long terme et l'élaboration de ressources en littératie qui soient accessibles et conviviales pour les parents et les tutrices et tuteurs.

Éclairé par son dialogue avec la CODP, le ministère a effectué des investissements de 11,76 millions de dollars en 2020-2021 pour soutenir les programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes et de 20 millions de dollars pour le réengagement des élèves et les soutiens en matière d'évaluation de la lecture au primaire. Dans le cadre de son Plan d'action pour la récupération de l'apprentissage, le ministère a annoncé un investissement de 25 millions de dollars pour soutenir les programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes et les évaluations professionnelles – commençant dès maintenant et se poursuivant jusqu'à l'année scolaire 2022-2023. Le gouvernement investit également plus de 176 millions de dollars dans l'expansion des soutiens élargis au tutorat pour favoriser la récupération de l'apprentissage par suite des effets causés par la pandémie de COVID-19 et 304 millions de dollars pour des soutiens supplémentaires temporaires en matière de personnel afin de continuer à embaucher du personnel enseignant, des aides-enseignants et d'autres travailleurs en éducation en vue d'appuyer la récupération de l'apprentissage, y compris la mise en œuvre du programme de 9^e année entièrement décroisé pour la première année, en plus d'augmenter la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté d'un montant projeté de 92,9 millions de dollars, portant le total de ses investissements à 3,25 milliards de dollars, un montant jamais investi jusqu'ici. Nous remercions la CODP pour son soutien à notre travail de décroisement.

Grâce à ce financement, le ministère de l'Éducation a fourni des orientations aux conseils scolaires sur les approches fondées sur des données probantes pour soutenir les élèves qui ont des difficultés en lecture, en s'appuyant sur les conseils des spécialistes du projet pilote pluriannuel du ministère sur le soutien aux élèves ayant des troubles d'apprentissage qui affectent la lecture. Le ministère a également une relation de financement de longue date avec la Learning Disabilities Association of Ontario (LDAO), qui a produit pour les parents, les tutrices et tuteurs et les enseignantes et enseignants des ressources largement utilisées en anglais et en français (y compris celles ayant trait à l'apprentissage à distance) ainsi que de la formation pour le personnel enseignant.

Les recherches montrent que lorsque les interventions en lecture sont précoces, fondées sur des données probantes, entièrement mises en œuvre et étroitement surveillées, elles sont très efficaces pour améliorer la réussite en lecture. Le ministère étudie différentes options pour aider les conseils scolaires et les enseignantes et enseignants à fournir aux élèves des évaluations appropriées en matière de lecture. Nous consulterons des spécialistes et des partenaires du secteur pour établir et mettre en œuvre des pratiques efficaces d'évaluation de la lecture dans le contexte ontarien.

Le ministère examine actuellement les recommandations d'un certain nombre de rapports et réfléchit à la manière dont la législation et les politiques en matière d'éducation de l'enfance en difficulté s'inscrivent dans le contexte plus large de la législation sur les droits de la personne et les personnes handicapées et de la nouvelle politique du ministère, comme le décloisonnement. Les recommandations de la CODP sur les mesures d'adaptation et les modifications seront une contribution précieuse à cette analyse.

Le ministère s'attend à ce que les besoins de chaque élève soient le facteur déterminant pour la prestation de programmes ou de services d'éducation de l'enfance en difficulté. L'absence d'une évaluation professionnelle n'empêche aucun élève de bénéficier de ceux qui peuvent être nécessaires pour avoir accès au curriculum. Les conseils scolaires ont la possibilité d'utiliser divers fonds pour les évaluations professionnelles dans les cas où elles sont nécessaires pour déterminer les besoins individualisés des élèves et les mesures d'adaptation appropriées.

La manière dont les enseignantes et enseignants sont formés et reçoivent du perfectionnement professionnel continu est aussi un élément clé pour fournir aux élèves les soutiens dont ils ont besoin. Le ministère de l'Éducation continuera de travailler en étroite collaboration avec l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et les facultés d'éducation afin d'aligner la formation des futurs enseignants sur des approches de la lecture fondées sur des données probantes. Les enseignantes et enseignants de l'Ontario continuent d'apprendre et de se perfectionner professionnellement une fois qu'ils exercent leur profession, notamment grâce au Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant, aux journées pédagogiques, aux cours de qualifications additionnelles et à des initiatives comme le Fonds pour l'apprentissage et l'innovation à l'intention du personnel enseignant. Ces activités permettent aux enseignantes et enseignants de l'Ontario d'avoir accès aux ressources et aux approches pédagogiques les plus récentes.

Le ministère de l'Éducation s'est engagé à respecter les droits de la personne, à favoriser l'inclusion et à soutenir la réussite de chaque élève dans l'ensemble de notre système d'éducation. La province continue de travailler en étroite collaboration avec les conseils scolaires et les organismes communautaires afin de leur fournir des orientations et des fonds pour maintenir des normes élevées et mieux comprendre comment mettre en œuvre des politiques et des pratiques inclusives et équitables qui soutiennent tous les élèves, y compris ceux qui ont des troubles de lecture ou d'apprentissage. Le ministère renforce la

responsabilisation et la collecte de données afin d'éclairer la prise de décision au moyen d'un nouveau plan d'amélioration et d'équité des conseils (PAEC). Ce plan exigera des rapports sur les résultats en lecture et en littératie et des données systémiques plus larges liées aux droits de la personne. Le ministère travaille avec les conseils scolaires pour finaliser le nouveau processus du plan d'amélioration et d'équité des conseils scolaires.

Le ministère remercie la CODP pour cette enquête approfondie. Nous sommes déterminés à poursuivre le travail avec nos partenaires du secteur, à tenir compte des contextes locaux des conseils scolaires et à assurer une intervention systémique et intégrée pour améliorer les résultats en matière de littératie pour chaque élève de l'Ontario.